



# **PAP « QUARTIERS EXISTANTS »**

## **PROJET DE MODIFICATION « BEP Centre Frisange »**

**Localité de Frisange**

**Partie graphique : Plan 1 « Localité de Frisange »**





## Argumentaire de la demande de modification

La présente demande de modification des PAP «quartiers existants» MIX-v1 et BEP est réalisée en application des articles 26 à 29 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain et de ses règlements d'application.

Tout PAP a pour objet d'exécuter le PAG. Le présent projet de modification fait suite au projet de modification ponctuelle de la partie graphique du PAG « BEP Centre Frisange » dans la localité de Frisange (commune de Frisange) et a pour but la mise en cohérence des parties graphiques des deux documents réglementaires.

L'objet du présent dossier de modification du PAP-QE vise à inclure les parcelles ou une partie des parcelles 117/0, 123/2841, 126/3654, 126/3653, 125/0 et 109/3839 d'une surface totale de 16,82 ares, dans le QE BEP destiné à accueillir constructions et aménagements d'utilité publique et destiné à satisfaire des besoins collectifs.

L'objet de la modification concerne uniquement la partie graphique du PAP « quartiers existants » (PAPQE) de la commune de Frisange, localité de Frisange.

Il est ainsi proposé de modifier la partie graphique du PAP « quartiers existants » comme suit :

Plan 1 « Localité de Frisange »



## **PAP « QUARTIERS EXISTANTS »**

### **Projet de modification de la partie graphique**

#### **Plan 1 « Localité de Frisange »**

Échelle 1/2.500  
Fonds : PCN  
Format A3

#### **Partie écrite**

*Non modifiée.*